

# Premier enregistrement d'ovins

Naissance **avant** le 1<sup>er</sup> janvier 2020

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les détenteurs de bétail doivent notifier toutes les naissances, entrées, sorties, importations, exportations et morts de moutons à la Banque de données sur le trafic des animaux sous [www.agate.ch](http://www.agate.ch). Pour ce faire, la BDTA est disponible depuis le **6 janvier 2020**.

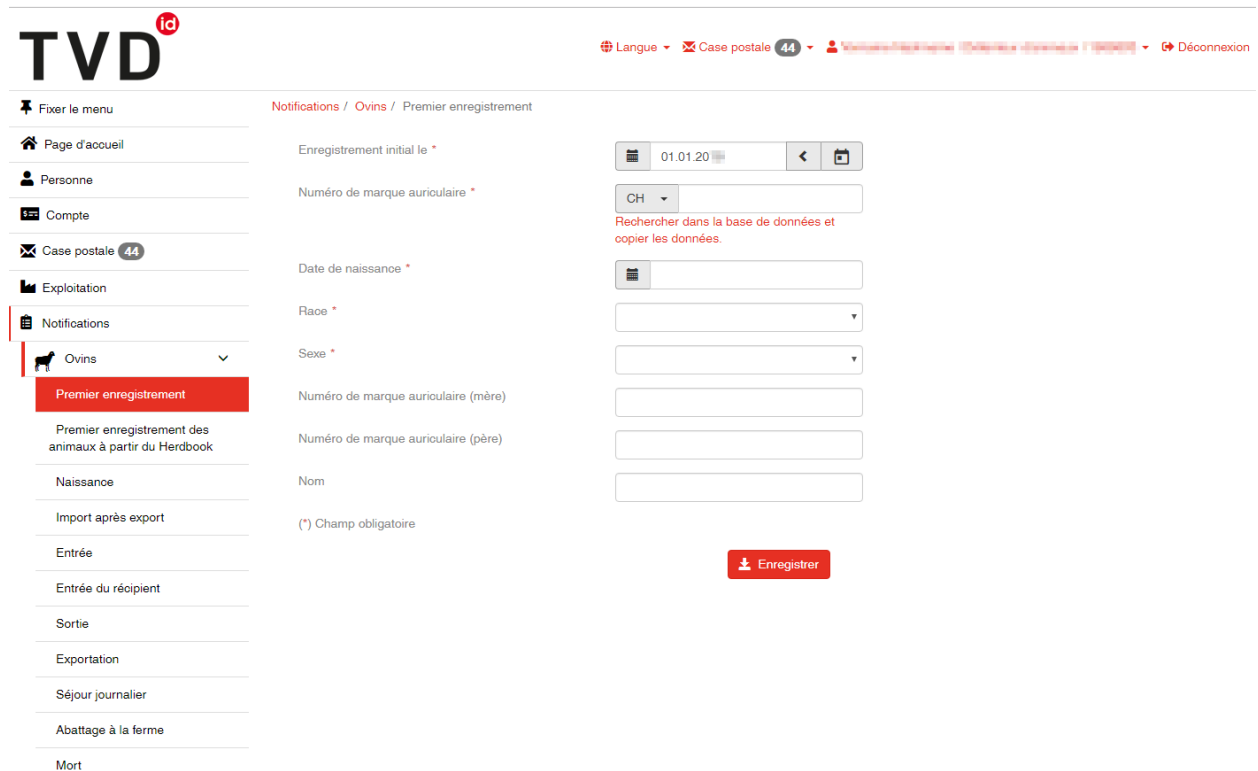
## Délai de notification

Le délai pour le premier enregistrement échoit au 31 décembre 2020. Les moutons qui quittent l'exploitation avant le 31 décembre 2020 doivent être enregistrés avant leur départ.

## Menu pour la notification des ovins

Le premier enregistrement se trouve dans le menu à gauche sous > Notifications > Ovins > Premier enregistrement.

Le menu «Notifications» est affiché à tous les utilisateurs de la BDTA dans le rôle «Détenteur d'animaux» pour lesquels l'espèce «Ovins» a été attribuée.



The screenshot shows the TVD web application interface. At the top left is the TVD logo with an 'id' icon. To the right, there are navigation links for 'Langue', 'Case postale 44', a user profile icon, and 'Déconnexion'. Below the logo is a sidebar menu with options like 'Page d'accueil', 'Personne', 'Compte', 'Case postale 44', 'Exploitation', 'Notifications', and 'Ovins'. Under 'Ovins', 'Premier enregistrement' is highlighted in red. The main content area shows the 'Premier enregistrement' form with fields for 'Enregistrement initial le', 'Numéro de marque auriculaire', 'Date de naissance', 'Race', 'Sexe', 'Numéro de marque auriculaire (mère)', 'Numéro de marque auriculaire (père)', and 'Nom'. A red 'Enregistrer' button is at the bottom right of the form. A red message says 'Rechercher dans la base de données et copier les données.'

## Naissance avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le premier enregistrement n'est possible que pour les moutons nés **avant** le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Pour les animaux nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2020, vous êtes priés de notifier une naissance.

## Numéro de marque auriculaire

Veuillez indiquer le numéro de marque auriculaire des animaux que vous enregistrez. Les numéros de marques auriculaires pour ovins ont 8 positions.

## Date de naissance

Dans le masque du premier enregistrement, la date de naissance proposée est le 01.01.2020.

- Remplacez cette proposition par la date de naissance effective.
- Au cas où la date de naissance précise n'est pas connue, introduisez le 01.01. de l'année de naissance estimée

## Race et sexe

- Introduisez la race et le sexe de l'animal. Ces indications sont impératives. Au cas où la race souhaitée n'est pas disponible, veuillez choisir «Autre».
- L'indication de la mère et du père ainsi que du nom de l'animal est facultative.

## Terminer l'enregistrement

Pour clore le premier enregistrement, cliquez sur le bouton «Enregistrer».

[Notifications](#) / [Ovins](#) / Premier enregistrement

Enregistrement initial le *	<input type="text" value="01.01.20"/>
Numéro de marque auriculaire *	<input type="text" value="CH"/> <input type="text" value="123456789"/>
	<a href="#">Rechercher dans la base de données et copier les données.</a>
Date de naissance *	<input type="text" value="01.01.20"/>
Race *	<input type="text" value="Charollais Suisse"/>
Sexe *	<input type="text" value="Femelle"/>
Numéro de marque auriculaire (mère)	<input type="text"/>
Numéro de marque auriculaire (père)	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>

(\*) Champ obligatoire



Maintenant, le message de confirmation apparaît en vert:



Votre animal a été enregistré dans la BDTA.

## Helpdesk

Le premier enregistrement ne fonctionne pas? Le Help Desk agate vous assiste volontiers: [info@agatehelpdesk.ch](mailto:info@agatehelpdesk.ch) ou 0848 222 400 (du lundi au vendredi, 08h00 à 16h30)